

N° d'épreuve FFM	532
Moto-Club	Moto Club de Mothern
N' d'affiliation	C0509
Date	12 juin 2022
Lieu	67470 Mothern
Organisateur technique -	Schmitt Christophe
E-mail	motoclub.mothern@orange.fr
Teléphone	0668778823

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

REGLEMENT PARTICULIER 2022

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article Z Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Vogel Damien	Licence :	143082
Président du Jury ou Arbitre*	Rossi Mario	Licence :	021299
Membre du Jury	Schmitt David	Licence :	192645
Membre du Jury	Weisenberger Philip	Licence :	245938
Commissaire technique responsable	Janodet Hélène	Licence :	242739
Responsable du chronométrage	Kammer Didier	Licence :	283300

^{*}Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.

Article 3 Catégories & Engagements

As country and control and con	COLUMN SOLUTION DE SANCIE COMPANY DES SANCIE	oncuprient (consistent, 2019 21200 approxi-		
Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
Excellence	selon règles	fédérales	125 cc à 500 cc	42. € 13ans mini (-15ans = 1252T)
Championnat 125 cc 2T	selon règles	fédérales	125cc 2T	42 € 13 ans mini
Trophée 250cc 🖪	selon régles	fédérales +	125 27, 250 47	42. € 13 ans mini (-15 ans = 125 Zt)
Trophée 450cc	selon règles	fédérales	1440c à 500 cc	42€ 15ansmini
Quadscross	selon rėgles	fédérales	minimum 125 2T ou 250 4T	42€ 16 ans mini
nnanana virisasistamba matianan	And the construction	***************************************	to a housement was a server.	rassa asanannana banasa marasa sanananananananana
40 13 13 16 3 18 4 18 4 18 4 18 4 18 4 18 4 18 4 18	A. I. (41 (41 (41 (41) 41) 14) 14)	21 322 1271 121 14 F (APLICE)	***************************************	MANATO OF THE STANKEN STANKEN STANKEN OF THE STANKEN STANKEN STANKEN STANKEN STANKEN STANKEN STANKEN STANKEN S
vasa asananananananananan		**************************************	MONTHER ASSAULTANCE EMPLEMENTARIS	anaaa a saa saa saa saa saa saa saa saa
	3		8	

,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	Engagement :
Site Internet	http://liguemotograndest.fr/
Contact	COLLADO Amandine
Téléphone	03 88 18 87 68 E-mail- contact@liguemotograndest.fr

Location de transpondeur : 🗷 oui 🗖 no	
	on
Tarif:	



REGLEMENT PARTICULIER 2022

MOTOCROSS MX Solo/Side-Car/Quad

Article 4 Controles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :

Des licences à la journée (LIA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenclés à la FFM désireux de participer à la manifestation :

□ NON ⑤ OUI (75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son CASM (ou Guidon d'Or ou d'Argent selon l'âge et le niveau requis pour participer à la compétition). Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :

Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 5 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sere remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 6 Medicalisation de la manifestation

Article 7 Le site de pratique

Capacité Moto :
Pendant les essais : 45.
En manche : 44.

Capacité Qued/Side-car :
Pendant les essais : 30
En manche : 30



- <u>Reapel</u>: l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-d doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

Visa du Moto-Club

Date: 20.03.2022

moto-club mothern

12, rue des Vignes 67470 MOTHERN

Visa de la Ligue

Date:)7 25 727

LIGUE MOTO GRAND EST

Maison Régionale des Sports 13, Rue Jean Moulin

> . 54510 TOMBLAINE Tél : 03.83.18.87.68

Visa de la FFM

Date: 05/04/2022 Numero: 22/0279



Fédération Française de Motocyclisme – Direction des sports et de la réglementation 74, avenue Parmentler – 75011 Paris – Tél. 01 49 23 77 09 – Fax 01 49 23 77 23 – e-mail : epreuves@ffmoto.com – www.fimoto.org